

le magazine de
la Creuse

DOSSIER
**La Creuse
en Europe
au quotidien**



INITIATIVES

Emix ensoleille la Croisière



ACTIONS

Du neuf dans les collèges



RACINES

Pouigny ou le feu sacré



le magazine de
la Creuse

Magazine édité par le Conseil Général
Hôtel du Département
BP 250
23011 GUERET Cedex
Tél. : 05.44.30.23.23. - Fax : 05.44.30.23.29.
Site Internet : www.cg23.fr

Directeur de la publication :
Jean-Jacques LOZACH.
Responsable de la rédaction :
Jean-Luc OZOL.
Rédaction :
collaboration des services du Conseil Général
Photos :
Muriel VILLEJOUBERT, Mathieu TIJERAS,
Jean-Luc OZOL

Maquette : Canoë
23000 LA CHAPPELLE-TAILLEFERT
Tél. : 05.55.51.22.62.
Impression :
Les Nouvelles Presses du Massif Central,
BP 85, 23002 GUERET Cedex
Tél. : 05.55.41.14.33. - Fax : 05.55.41.14.34.

Distribution : La Poste.
Tirage : 62.000 exemplaires
ISSN 1632-9864
Dépôt légal : à parution

La réalisation de ce numéro
du "Magazine de la Creuse" a coûté
0,12 € (0,77 F) par habitant.

**UNE IDÉE ? UNE SUGGESTION ?
Quatre possibilités**

"Le Magazine de la Creuse" est un journal d'information sur la Creuse et pour les Creusois. Vous avez une idée, une suggestion de reportage ? "Le Magazine de la Creuse" vous offre quatre possibilités de les faire connaître à la rédaction :

- par courrier : "Le Magazine de la Creuse", Hôtel du Département, BP 250, 23011 GUERET Cedex ;
- par téléphone : 05.44.30.23.26. ;
- par fax : 05.44.30.23.29. ;
- par Email : jloziol@cg23.fr

Clin d'œil d'un Creusois à Paris



Un Creusois monté à Paris, ce n'est pas très nouveau. Celui-là est redescendu sur Aubusson, son port d'attache, non sans ramener quelques clichés très personnels. L'affaire commence un peu à dater, puisqu'il s'agit de photos réalisées dans le métro parisien au moment de la campagne de communication du Comité départemental de Tourisme, du 13 au 26 mars. Mais le Magazine de la Creuse est ouvert à ses lecteurs, les Creusois, et marque le coup pour saluer l'initiative de ce jeune photographe, Vincent Dubourg.

4 / DOSSIER

La Creuse et l'Europe
Une histoire de projets communs

6-7 /
• La Croisière : prête à accélérer le rythme
• Parcs et jardins : l'art de semer pour récolter

8-9 /
• Evaux-les-Bains : sauvée des eaux
• La Coop des Champs : du producteur au consommateur

10-11 /
• Leader + Pays de Guéret : un pôle de modernité
• Leader + Pays de l'Est Creusois : être fier de sa terre

12 / ACTIONS

Collèges

12-13 /
• Le Conseil Général gère depuis 17 ans les 18 collèges du département

Transports

14-15 /
• Transports scolaires : 28.000 kilomètres par jour

16 / INITIATIVES

EMIX À LA CROISIÈRE
Implantation prévue en 2003

18 / RACINES

TUILERIE DE POULIGNY
Rallumer le feu

20 / CULTURES

20-21 / THÉÂTRE
JEAN LURÇAT
Vers de nouvelles rencontres

22-23 / JAZZ À LA SOUT
Pour l'humour du swing

Européens de Creuse



Depuis le 1er janvier 2002, notre monnaie s'appelle l'euro. En Creuse, en Limousin, partout en France et, plus loin, dans toute l'Europe monétaire. Quelques mois à peine après sa mise en circulation, l'euro n'est déjà plus tout à fait cet inquiétant inconnu qu'on nous décrivait. Pourtant que n'a-t-on pas entendu ? Qu'on n'y arriverait jamais. Qu'on y perdrait même un peu de notre âme!

Que ne dirait-on pas pour nous empêcher d'écrire l'Histoire, notre histoire... Il a suffi d'une saison touristique pour que résonnent dans nos poches des pièces d'origine allemande, espagnole, hollandaise, belge ou encore italienne. Sans que nous y prêtions la moindre attention. Encore quelques mois et demain il n'y paraîtra plus rien. L'euro est notre monnaie et l'Europe ne l'a pas attendu pour être notre territoire. Le dossier "La Creuse et l'Europe" que nous développons dans ce quatrième numéro du "Magazine de la Creuse" en fait la démonstration. En montrant, à travers des exemples concrets, que le développement de la Creuse et l'épanouissement de ses femmes et de ses hommes puisent aussi à la source communautaire. L'Europe n'est pas "autre", au sens de l'adversité. Pas plus que l'euro n'est une monnaie étrangère. L'Europe est à appréhender avec de la conviction et des projets. Les Creusois ne manquent ni de l'une, ni des autres. C'est pourquoi la "Mission Europe" du Conseil Général est à la disposition des porteurs de projets pour leur apporter son aide technique. Mais se sentir Européen ce n'est pas oublier qu'on est Creusois et riche, aussi, de cette différence. C'est se donner les moyens d'accueillir de nouvelles entreprises comme EMIX à La Croisière, c'est rénover nos collèges, organiser les transports de nos enfants dans les meilleures conditions, améliorer la sécurité sur nos routes. C'est savoir faire revivre nos savoir-faire anciens comme à la Tuilerie de Pouligny. De tout cela, le "Magazine de la Creuse" parle aussi.

Bonne lecture.

Jean-Jacques LOZACH
Président du Conseil Général



LA CREUSE ET L'EUROPE

Une histoire

L'Europe, cette inconnue. Pourtant si proche, si concrète. L'Europe accompagne les projets creusois et on en parle peu. Alors, parlons-en. Et défrichons ensemble "objectifs", "programmes" et autres "fonds structurels". Derrière le jargon communautaire, les pistes du développement.

d e projets communs

La Creuse est intégralement classée en Objectif 2 et les Creusois ne le savent pas. C'est normal, puisque ça ne nous dit pas grand-chose a priori. Globalement, d'ailleurs, les choses de l'Europe restent encore mystérieuses, quand elles n'inspirent pas carrément la défiance.

L'Union européenne a pour vocation un développement harmonieux sur l'ensemble de son territoire ; et pour souci de corriger les inégalités entre les régions. En fixant les grandes orientations de sa politique pour la période 2000-2006, l'Europe a aussi défini ses priorités en matière d'aides destinées à corriger ces inégalités. Ont ainsi été prévus 3 objectifs qui sont, en fait, les catégories auxquelles les territoires appartiennent eu égard aux caractéristiques de leur niveau de développement. Compte tenu de ses spécificités démographiques et économiques, la Creuse aurait pu prétendre appartenir à l'Objectif 1, celui qui va mobiliser le plus de crédits pour un nombre restreint de territoires. Mais c'est à l'échelon régional que se font les évaluations et la Creuse aura donc un peu pâti de la "richesse" de ses voisins.

L'Objectif 2 de la politique structurelle communautaire, c'est le soutien à la reconversion économique et sociale des zones en difficulté. Ce classement reste très avantageux, dans un contexte communautaire où a été fait le choix très clair de concentrer un maximum d'aides structurelles sur les régions les plus fragiles. Et puis, il n'empêche pas d'aller chercher des aides prévues dans le cadre de l'Objectif 3, en matière de formation notamment.

La Creuse est donc en Objectif 2 comme tout le Limousin, aux seules exceptions des villes de Limoges et Brive, et c'est plutôt une bonne nouvelle. L'enveloppe réservée à la Région dans ce cadre n'est pas anecdotique : 185,3 millions € (plus de 1,2 milliards de nos francs aujourd'hui disparus dans le pot commun européen). La contribution européenne au financement de projets régionaux pour la période 2000-2006 s'effectuera en complémentarité avec des financements de l'Etat, qui dispose également d'une large palette de fonds d'intervention adaptés

à chaque type de projet. Avec l'engagement des collectivités locales dans les projets qui les concernent c'est un montant total de 760 millions € qui sera mis en œuvre en Limousin dans le cadre de la politique structurelle européenne, d'ici 2006.

Les principes de cofinancement et de contractualisation sont des éléments clés de la politique d'accompagnement des projets locaux par l'Europe. Mais c'est bien sur le terrain que sont définis les axes de travail, c'est-à-dire les priorités régionales choisies par les acteurs régionaux eux-mêmes, puis inscrits dans un document élaboré en partenariat, le DOCUP (document unique de programmation). Les mêmes principes de cofinancement et de contractualisation guident les autres interventions de l'Europe que sont les programmes d'initiative communautaires (PIC), dont le plus connu est LEADER (LEADER

+ pour la période 2000-2006). Dans le cas des PIC, on ne raisonne plus en termes de régions mais de territoires. En l'occurrence les Pays sont des interlocuteurs particulièrement pertinents pour l'Europe, parce qu'ils traduisent la réalité des convergences d'intérêts sur un même territoire. Cela n'empêche pas un Département ou une Région de s'y intéresser de très près car les porteurs de projets

ont souvent besoin d'aide pour bâtir leurs dossiers de candidatures et de l'assurance que les collectivités locales seront des partenaires de leurs projets. En Creuse, ce travail d'équipe et l'apport technique du Conseil Général, via sa "Mission Europe", ont porté leurs fruits.

Le Pays de Guéret et le Pays de l'Est Creusois ont rejoint Millevaches et sa démarche interdépartementale parmi les heureux lauréats de l'appel à projets de LEADER +. De même, la Creuse a été retenue pour le tout nouveau programme EQUAL à vocation sociale. Toutes ces candidatures ont rencontré l'écoute de Bruxelles parce qu'elles écrivent l'histoire de projets communs entre la Creuse et l'Europe. Cette histoire a déjà laissé des traces tangibles dans le département. L'Europe n'est pas une inconnue ici. Entre réalisations effectives et nouveaux projets, on vous propose d'y faire un tour dans les pages suivantes. C'est tout près, c'est en Creuse.

L'Europe n'est pas une inconnue ici

Trois Fonds européens

La politique structurelle de la Communauté européenne vise à réduire l'écart entre les niveaux de développement des différentes régions, ainsi qu'entre les Etats membres de l'Union européenne. Pour ce faire, elle s'est dotée d'instruments financiers. Le budget alloué aux actions structurelles représente un tiers du budget total de l'Union européenne ; il est de 213 milliards €, dont 195 pour les seuls Fonds structurels (hors FEOGA "garantie", voir plus loin). 18 milliards € sont consacrés au Fonds de cohésion. Créé en 1993 afin de résorber les disparités économiques et sociales entre les Etats membres de l'Union, il est destiné aux pays dont le PNB par habitant (produit national brut, c'est-à-dire la richesse) est inférieur à 90% de la moyenne communautaire. Ces pays sont la Grèce, l'Espagne, l'Irlande et le Portugal. La France n'émerge pas au Fonds de cohésion. En revanche, elle est tout à fait concernée par les Fonds structurels. Le Limousin et la Creuse ne sont pas éligibles au plus récent d'entre eux, puisqu'il s'agit de l'instrument financier d'orientation de la pêche (IFOP), créé en 1993. Les projets montés dans notre région puisent toutefois aux sources des trois principaux Fonds structurels.

Fonds social européen (FSE). Sa création avait été prévue dès la signature du Traité de Rome qui sanctionnait la création de la Communauté européenne (25 mars 1957). Le FSE a finalement été créé en 1960 et profondément réformé en 1993. Il est le principal instrument de la politique sociale de l'Union européenne.

Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA). Créé en 1962, ce fonds est divisé en 2 sections depuis 1964 (section orientation et section garantie) qui n'ont pas la même destination, encore moins le même poids budgétaire. Le FEOGA "garantie" finance toutes les dépenses liées à l'organisation des marchés agricoles, c'est-à-dire la Politique agricole commune (PAC) et ses systèmes d'aides. Il représente près de 50% du budget général de l'Union européenne, mais ne fait pas partie des Fonds dits structurels. Le FEOGA "orientation", lui, appartient complètement à cette catégorie. Il finance des projets de développement rural liés à la rationalisation, à la modernisation et à l'amélioration des structures agricoles.

Fonds européen de développement régional (FEDER). Créé en 1975, le FEDER a pour objectif d'octroyer des aides financières au développement des régions les plus défavorisées. C'est le Fonds structurel le plus important en termes de ressources financières.

La Croisière prête à accélérer le rythme



LE PETIT MARCHAIS

En bordure de la RN145 et à proximité immédiate de l'A20, le Parc d'Activités de La Croisière va pouvoir installer les entreprises EMIX, Bétons Granulats du Centre, BLS et Sarre.

Si certains auront pu trouver lente la concrétisation de tant d'années d'efforts, c'est maintenant pour bientôt. Avec EMIX (voir pages 16-17), mais aussi avec d'autres entreprises comme Bétons Granulats du Centre et la société BLS, l'année 2003 verra les premières grosses implantations industrielles donner raison à ceux qui se sont battus pour créer le Parc d'Activités de la Croisière. En l'occurrence, l'Europe n'aura pas été la dernière à accompagner les efforts des communes du SMIPAC (syndicat mixte du parc d'activités de La Croisière). Elle était même là quand le SMIPAC n'existait pas encore, puisque les communes creusoises et haut-viennoises n'étaient réunies dans cette aventure que sous la bannière d'un syndicat d'étude, le SEPAC. Ce travail de préfiguration, entrepris dès après la création du SEPAC en 1992, a été reconnu par les institutions européennes dès 1994, avec l'inscription du projet d'aménagement de la zone de La Croisière dans le Plan de Développement des Zones Rurales (PDZR) de l'époque.

Le PDZR n'était pas destiné à l'éternité mais le Fonds structurel qu'il mobilisait, le FEDER, est toujours bel et bien présent dans les instruments financiers européens. Et avec le Parc d'Activités de La Croisière, il disposait d'un champ d'application parfaitement en phase avec sa vocation. Le FEDER, c'est le Fonds européen de développement régional et il contribue essentiellement à aider les régions en retard de développement économique. Le SMIPAC a donc "touché du FEDER", comme on dit dans le jargon des techniciens du développement local, aux différentes étapes de l'évolution de son projet : pour les études, puis pour les travaux d'aménagement du Parc proprement dits. Bien sûr, en vertu du principe de cofinancement sans lequel aucune aide européenne ne serait obtenue, l'Etat, le Conseil Régional du Limousin, le Conseil Général de la Creuse (*) et celui de la Haute-Vienne ont également apporté leur aide aux communes du SMIPAC. Aujourd'hui, en bordure de la RN145 et à proximité de l'A20, le Parc d'Activités de La Croisière est prêt à installer des entreprises, avec une trentaine d'hectares totalement aménagés et des réserves foncières pour accélérer encore le rythme de son développement.

(*) Outre une participation aux travaux de création des réseaux d'eau et d'assainissement, le Conseil Général de la Creuse verse annuellement une contribution aux dépenses de fonctionnement du SMIPAC.

L'art de semer pour récolter

Parmi tous les projets que l'Europe est susceptible de soutenir, il en est de grands comme il en est de petits, pour peu qu'ils s'inscrivent dans la logique de développement des grandes orientations communautaires. Avec l'exemple de l'opération formation au développement "Parcs et Jardins", on est réellement dans l'art de semer pour récolter.

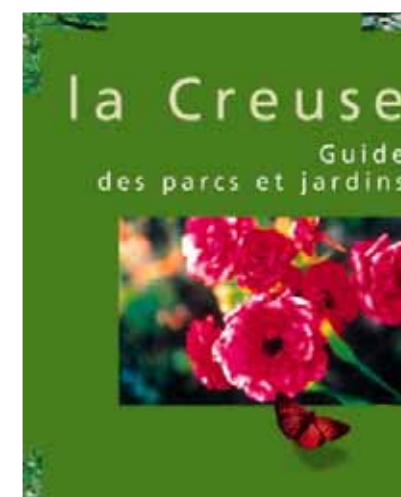
En 1997, le groupe d'action locale Leader a décidé de conduire une action originale appuyée sur les propriétaires de parcs et jardins de la Creuse déjà regroupés dans une association amicale, "La Digitale". Action originale et toutefois bien dans l'air du temps, celui de l'engouement pour de nouveaux produits touristiques dont les parcs et jardins font incontestablement partie. Un groupe de pilotage a été constitué, rassemblant les propriétaires et les partenaires du développement touristique : Comité départemental du Tourisme, Conseil Général, services de l'Etat (direction départementale de l'Agriculture et direction régionale de l'Environnement). Et il a mis en place un projet appuyé par le programme LEADER et financé par deux Fonds structurels européens, le FSE et le FEOGA.

En effet, après un recensement des parcs et jardins existants, une opération de formation au développement confiée à l'AFPA (association de formation professionnelle pour adultes) a permis de rassembler les propriétaires et de fixer des objectifs à leur action collective.

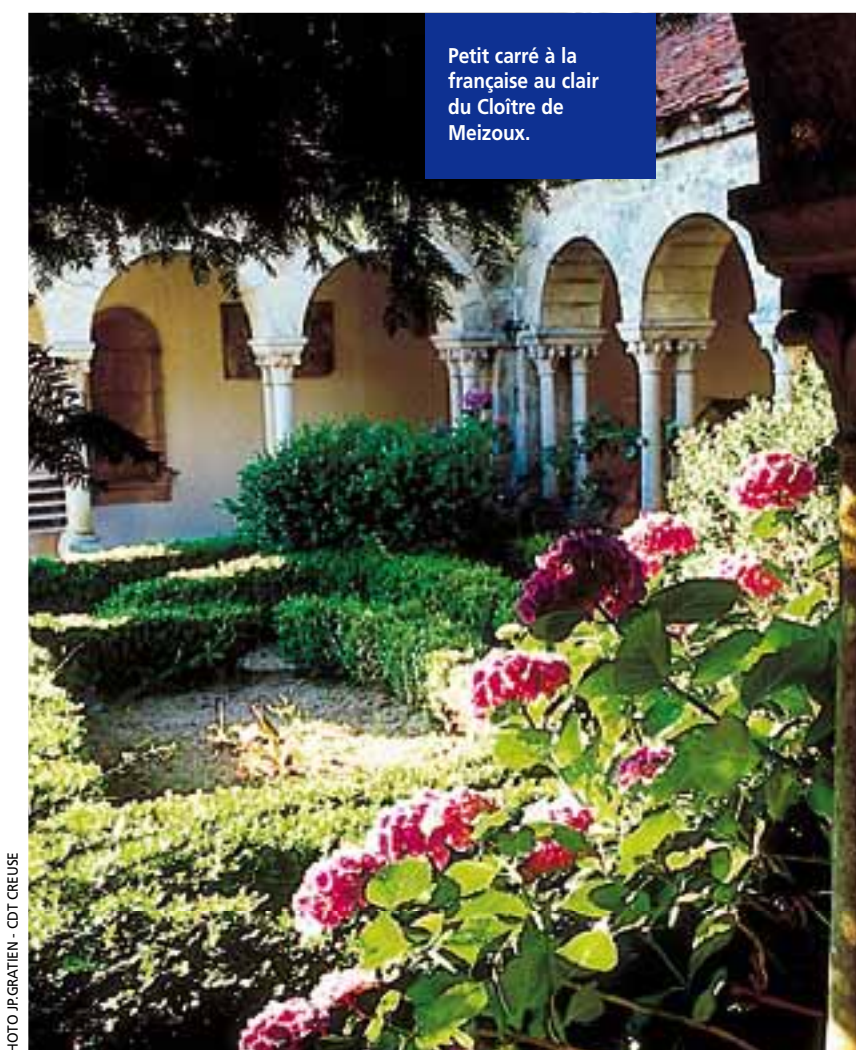
11 parcs et jardins ont participé à cette opération ; leurs propriétaires ont été aidés pour l'étude de leur projet de

développement et les investissements nécessaires (jusqu'à 60% des dépenses).

On aurait pu en rester là, mais il s'agissait bien de semer pour récolter. L'action collective de cette opération de formation au développement a eu un prolongement cette année avec l'édition par le Comité départemental du Tourisme d'un dépliant proposant aux touristes un parcours des jardins creusoises. Chaque récolte donnant aussi ses graines, nulle raison de penser que cela puisse s'arrêter : l'action "Parcs et Jardins" a été retenue pour 2000-2006.



Le dépliant "Parcs et Jardins" édité en 2002 par le Comité départemental du Tourisme est le prolongement d'une action de formation au développement conduite dans le cadre du programme Leader.



Petit carré à la française au clair du Cloître de Meizoux.

PHOTO J. GRATIEN - COT CREUSE



Evaux sauvée des eaux

Aujourd'hui, on l'oublierait presque tant les choses semblent couler de source. Pourtant Evaux-les-Bains, la seule station thermale du Limousin, a bien failli fermer définitivement les portes de son établissement de cure.

Les thermes d'Evahonum existaient pourtant depuis l'Antiquité. Y coulait déjà cette eau riche de vertus cicatrisantes, apaisantes. Mais ceux d'Evaux, qui avaient connu leur heure de gloire, étaient menacés. L'obsolescence des installations du centre de cure et une dégradation constante de ses conditions d'exploitation avaient accumulé les difficultés jusqu'à entraîner une restructuration judiciaire en 1996.

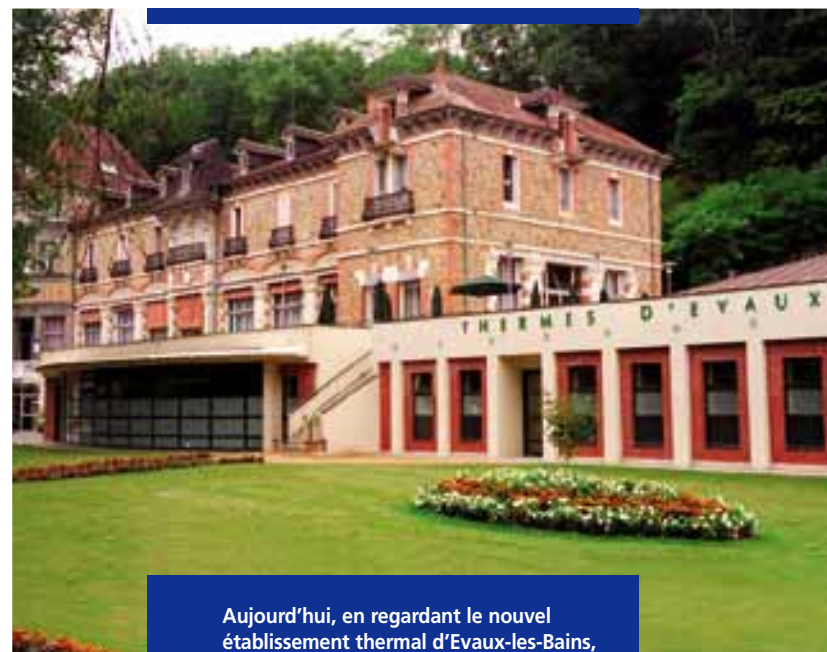
À la suite d'un contrôle sanitaire défavorable, un plan de redéploiement a pu être adopté par la SEM (société d'économie mixte) de l'établissement thermal, grâce notamment au soutien de Leader (1,3 millions €).

Sans l'Europe, la restructuration complète du centre thermal, d'un montant total de 4 millions €, n'aurait sans doute pas pu être réalisée ; ni celle de la partie hôtelière,

accompagnée par l'Etat, qui n'aurait pas eu de sens sans la relance de l'établissement thermal.

L'intervention financière européenne s'est faite à partir du FEDER. Elle a plus particulièrement concerné des travaux de mise aux normes sanitaires d'urgence (1997-1998), l'étude de restructuration de la station et l'aide à la restructuration proprement dite de l'établissement thermal.

Cette opération, menée par tranches entre les saisons de cure, s'est totalement achevée en 2002. Aujourd'hui, avec plus de 2.600 curistes accueillis durant la saison, la pérennité de la station thermale d'Evaux-les-Bains semble assurée. Et, avec elle, une cinquantaine d'emplois directs ont été préservés. Ce sauvetage aura aussi indirectement permis d'intéresser d'autres investisseurs à l'idée d'exploiter les à-côtés du thermalisme, qu'il s'agisse du laboratoire qui investit dans les vertus de l'eau d'Evaux à travers des produits de santé ou même du Casino.



Aujourd'hui, en regardant le nouvel établissement thermal d'Evaux-les-Bains, on oublierait presque qu'il n'aurait pas existé sans l'apport financier du FEDER.

8

Du producteur au consommateur

Depuis la fin de l'année dernière, la petite vitrine toute en couleurs de la "Coop des Champs" anime un bout de rue de Guéret. Un magasin d'alimentation pas comme les autres puisqu'on n'y trouve que des productions locales (viandes, légumes, fromages, confitures, etc.) d'ailleurs vendues par leurs producteurs. Et l'Europe est un des financeurs de cette opération.

L'idée avait été avancée dès 1996 : rechercher les possibilités de créer des circuits courts de commercialisation des produits agricoles spécifiques à la Creuse. On regrette souvent, en effet, la complexité et l'âpreté des circuits de commercialisation, qui laissent des miettes aux producteurs, sans toujours aller plus loin que le fatalisme.

Il ne s'agissait pas pour autant de prétendre que la

vente directe du producteur au consommateur constitue la solution à tous les problèmes du monde agricole. Il s'agissait plutôt d'explorer une solution alternative, pour ceux qui la désirent et pour peu qu'elle rencontre

sa clientèle.

La recherche d'une voie nouvelle, l'expérimentation, cela correspond exactement aux critères d'attribution des Fonds structurels européens, particulièrement dans le cadre du programme Leader. Et c'est ainsi que le groupe d'action locale Leader a accordé une aide de 139.000 € à l'ADEAR Creuse, porteuse du projet. Une subvention tirée du FSE qui a permis, avec le concours du Conseil Régional du Limousin, de recruter un technicien chargé d'étudier et de rechercher des circuits courts de commercialisation.

Le projet s'est étalé sur deux années. Il a permis de vérifier la faisabilité d'une commercialisation de produits fermiers de qualité (charte d'engagement des producteurs à la clé), et finalement de lancer deux projets complémentaires, dont un point de vente fixe à Guéret via la création d'une coopérative (douze sociétaires).

C'est le Conseil Régional du Limousin qui a mis la dernière main financière au projet en décidant d'attribuer une aide supplémentaire de 70.000 € en 2001 pour le montage administratif et financier de la coopérative.



Parmi d'autres financements, 139.000 € du Fonds social européen ont permis de mettre sur pied un dispositif de circuits courts de commercialisation de produits fermiers dont la "Coop des Champs" est la vitrine.

9

Trois objectifs

Pour sa politique d'actions structurelles, l'Union européenne se fixe des objectifs prioritaires. Afin de renforcer l'efficacité de ces actions, le règlement européen a réduit le nombre d'objectifs : de 7 lors de la période 1994-1999 à 3 pour la période 2000-2006.

Tous les territoires de l'Europe n'ont pas les mêmes caractéristiques sociales, économiques, etc. Les trois objectifs prioritaires définissent chacun des critères d'éligibilité aux aides communautaires.

Objectif 1. Pour le développement et l'ajustement structurel des régions en retard de développement, à faible densité de population ou encore les régions dites "ultrapériphériques" (départements d'outre-mer). Particulièrement sélectif, l'Objectif 1 concentre 69,7% des Fonds structurels (135,9 milliards €) pour moins de 20% de la population totale de l'Union européenne.

Objectif 2. Pour soutenir la reconversion économique et sociale des zones en mutation économique, des zones rurales en déclin, des zones en crise dépendantes de la pêche et des quartiers urbains en difficulté. La totalité du territoire de la Creuse est classée dans cet Objectif 2, qui concerne 18% de la population communautaire et reçoit 11,5% de la dotation globale (22,5 milliards €).

Objectif 3. Toutes les actions pour le développement des ressources humaines hors des régions éligibles à l'Objectif 1. En gros, le reste de la population européenne et 12,3% de la dotation globale (24,05 milliards €).

Quatre programmes

On les appelle aussi PIC : programmes d'initiative communautaires. Les PIC ont également vu leur nombre diminuer, de 13 lors de la période 1994-1999 à 4 pour la période 2000-2006.

Globalement, ils ont vocation à favoriser les initiatives locales innovantes, particulièrement lorsqu'elles réunissent des partenaires d'Etats membres différents. Ces programmes représentent 5,35% de la dotation globale en matière de Fonds structurels (10,43 milliards €).

INTERREG III. Comme son nom le laisse deviner, ce programme encourage les initiatives de coopération entre les régions de différents pays de la Communauté.

LEADER +. Successeur des programmes LEADER I et II, il vise à promouvoir le développement rural au travers d'initiatives de groupes d'action locale. **Trois territoires de la Creuse ont été retenus** pour ce programme (voir pages 10 et 11).

EQUAL. Il prévoit le développement de pratiques nouvelles de lutte contre les discriminations et inégalités de toute nature dans l'accès au marché du travail. **La Creuse a été retenue** pour EQUAL, à la fois pour des projets nationaux et d'autres en partenariat avec des territoires espagnol et italien (voir page 11).

URBAN. Ce programme vise à favoriser la revitalisation économique et sociale des villes et banlieues en crise.

Leader + : Millevalches joue l'accueil

Millevalches, c'est 121 communes de Creuse, de Corrèze et de Haute-Vienne réparties et unies sur la Montagne limousine. Millevalches, c'est une terre où l'on a choisi, depuis 1988 et les contrats régionaux de développement local mis en place par le Conseil Régional, de se mobiliser pour reconquérir pied à pied tous les morceaux de vie perdus depuis les premières migrations du XVI^{ème} siècle.

Cette stratégie de reconquête réclame un effort de longue haleine déjà mené avec LEADER I (1991) et LEADER II (1995). Ces deux programmes successifs ont contribué à mobiliser à la fois les acteurs locaux et des financements importants : pour 1 F de fonds européens, LEADER a induit 4,50 F. Voilà pour le bilan.

Pour les perspectives, il y a LEADER +, le programme de la période 2000-2006 pour lequel la candidature de Millevalches a été retenue dès la première vague d'appels à projets. En l'occurrence, Millevalches mise à fond sur l'accueil de nouvelles populations.

Trois objectifs prioritaires fondent la démarche de "Millevalches Accueil" : d'abord "tenir le territoire", c'est-à-dire poursuivre l'effort de structuration entrepris lors des programmes précédents (mise en réseau des acteurs, maîtrise de l'espace, etc.) ; ensuite "ouvrir le territoire", c'est-à-dire explorer des pistes nouvelles pour l'accueil de population (création d'emplois dans les domaines de l'environnement et des savoir-faire traditionnels) ; enfin "qualifier le territoire", c'est-à-dire valoriser durablement les prestations d'accueil du Plateau (facilitation de l'accès des femmes à l'emploi, prolongation de l'opération programmée de l'habitat, etc.).

LEADER + PAYS DE GUÉRET Créer un pôle de modernité

Le programme Leader + du Pays de Guéret appuie sa stratégie sur l'utilisation des nouvelles technologies. Objectif : affirmer le territoire de Guéret comme pôle de modernité et l'ouvrir ainsi sur l'extérieur.

Une télé au Pays de Guéret ? Vous n'y pensez pas ! Et si, les acteurs de terrain y pensent. C'est même un des projets contenus dans le dossier du Pays de Guéret qui a été retenu dans le cadre de LEADER + sur le thème : "Utilisation de nouveaux savoir-faire et de nouvelles technologies pour rendre plus compétitifs des produits et services du territoire". En clair et sans décoder, le Pays de Guéret veut se donner les moyens de s'afficher comme un territoire moderne. Cela

suppose de s'approprier les outils de la modernité pour les mettre au service de l'identité locale et de la promotion de ses savoir-faire. Une télé du Pays de Guéret aurait donc toute sa place. Mais pas seulement elle. Plus largement, c'est le développement des technologies de l'information et de la communication, c'est l'affirmation de pôles d'excellence technologiques que le projet LEADER + du Pays de Guéret entend porter. Le groupe d'action locale a mis sur



Le programme LEADER + du Pays de Guéret vise au développement des technologies de l'information et de la communication.

le pied sa stratégie en s'assignant trois objectifs : renforcer le rôle de Guéret comme pôle urbain central structurant le territoire ; assurer un développement durable et équilibré du territoire ; ouvrir le territoire sur l'extérieur.

Concrètement, le développement des technologies de communication et leur appropriation par les acteurs locaux (audiovisuel, centre de ressources et mise en réseau informatique, expérimentation d'une extension du haut débit en zone

de pied sa stratégie en s'assignant trois objectifs : renforcer le rôle de Guéret comme pôle urbain central structurant le territoire ; assurer un développement durable et équilibré du territoire ; ouvrir le territoire sur l'extérieur. Concrètement, le développement des technologies de communication et leur appropriation par les acteurs locaux (audiovisuel, centre de ressources et mise en réseau informatique, expérimentation d'une extension du haut débit en zone

de pied sa stratégie en s'assignant trois objectifs : renforcer le rôle de Guéret comme pôle urbain central structurant le territoire ; assurer un développement durable et équilibré du territoire ; ouvrir le territoire sur l'extérieur. Concrètement, le développement des technologies de communication et leur appropriation par les acteurs locaux (audiovisuel, centre de ressources et mise en réseau informatique, expérimentation d'une extension du haut débit en zone

LEADER + PAYS DE L'EST CREUSOIS Etre fier de sa terre

Les 74 communes du Pays de l'Est Creusois ont décidé de valoriser leurs ressources naturelles et culturelles pour mobiliser les ressources humaines autour de valeurs communes.

Ni les aides communautaires, ni l'intercommunalité ne sont des inconnues pour le Pays de l'Est Creusois. Même si les expériences de certains secteurs sont sans doute plus anciennes que celles de leurs voisins. Sur cette zone de l'Est Creusois, les procédures de développement se succèdent depuis 1982. Les programmes européens (LEADER) ont eu des effets palpables : pour 1 F de l'Europe, 3,70 F de cofinancements ont été injectés dans l'économie locale. Les contrats régionaux de développement local ont également bien contribué à ce phénomène : pour 1 F de la Région, 4 F mobilisés par les différents acteurs locaux. Qu'il s'agisse d'emplois artisanaux, d'investissements (station thermale d'Evau), d'aménagement des bourgs ou de restructuration de l'habitat,

l'histoire n'a donné à l'Est Creusois que de bonnes raisons de jouer la carte du programme LEADER +. Les acteurs locaux y ont aussi puisé une autre, qui fonde toute la stratégie de leur programme retenu dans le thème "Valorisation des ressources naturelles et culturelles". Cette raison supplémentaire, c'est la résignation des populations, un frein aux initiatives pourtant nombreuses. Comportement assez classique dans tous les territoires ayant subi l'effet de l'exode rural, mais en plus clairement identifié par l'ensemble des acteurs du territoire lors de la procédure de concertation qui a présidé à l'émergence du Pays de l'Est Creusois. Les actions du programme LEADER + de l'Est Creusois vont donc avant tout tendre à réhabiliter et à valoriser les



L'étang des Landes, site emblématique de l'Est Creusois, peut être le parfait exemple de la stratégie de valorisation des ressources naturelles et culturelles qui guide le programme LEADER + de ce territoire.

potentialités locales. Cela passera par le développement de l'accès aux nouvelles technologies, par l'accueil de populations et d'activités nouvelles ou encore par la formation et l'acquisition de compétences nouvelles. Un dossier illustre très concrètement cette démarche de valorisation des ressources naturelles et culturelles du territoire : l'étang des Landes. Propriété du Conseil Général, il fait l'objet d'une procédure de classement en "réserve naturelle" qui

devoirait aboutir en 2003. Destiné à devenir un site exemplaire en matière de tourisme et d'activités de pleine nature, l'étang des Landes offre une richesse faunistique et floristique exceptionnelle. Etape de migration des grues comme la lagune de Gallocanta, à Teruel, en Espagne. Teruel, qui est aussi dans le programme LEADER + et avec qui l'Est Creusois est désormais en contact dans la perspective d'une coopération transnationale.



EQUAL : L'Europe créée du lien social

L'Europe sociale, thème de bien des débats. Elle reste à construire mais n'est pas absente de la politique structurelle communautaire, notamment avec le programme d'initiative communautaire EQUAL. Son but : "Constituer un laboratoire de pratiques innovantes et transnationales pour lutter contre les discriminations de toutes natures et contribuer à la création ou à la consolidation d'emplois".

Financé par le FSE à hauteur de 320 millions € pour la France, avec une moyenne de 600.000 € par projet, EQUAL a particulièrement souri à la Creuse. Non seulement la candidature du département a été retenue, mais en plus le projet creusois recevra une aide européenne du double de la moyenne : 50% d'un montant global de 2,5 millions € auxquels contribuent également le Conseil Général (485.000 €) et le Conseil Régional (500.000 €).

Le projet creusois a été retenu sur le thème "Capacité d'adaptation" qui prévoit de "recenser et valoriser le développement économique de savoir-faire traditionnels relevant du patrimoine industriel et culturel". Le Conseil Général est le chef de file du Partenariat de Développement, structure qui conduit ce programme, et compte une dizaine de partenaires : chambres consulaires, lycée agricole d'Ahun, GRETA, Office International de l'Eau, Fédération compagnonnique des Métiers du Bâtiment, Association de Développement Haute Marche Combraille et association Traces de Pas. EQUAL comporte également un volet national appelé HERIVAL, et un autre transnational appelé CRESANTE, pour lequel la Creuse est engagée dans un échange d'expériences avec la commune italienne de San Antiocho et la députation provinciale espagnole de Teruel.

COLLÈGES

Compétence départementale depuis 17 ans



Parmi les différents textes qui ont alimenté le processus de décentralisation initié en 1982,

la loi du 23 janvier 1985 a constitué une étape capitale en créant une nouvelle répartition des rôles entre l'Etat et les collectivités locales en matière d'enseignement.

L'Etat exerce ses prérogatives sur le contenu pédagogique des enseignements, garantissant ainsi un des fondements de l'édifice républicain : le même enseignement pour tous.

Les collectivités, quant à elles, prennent à leur charge l'entretien, la rénovation et la construction des établissements, et plus largement tout ce qui concerne leur fonctionnement "matériel" : écoles pour les communes, collèges pour le Conseil Général, lycées pour le Conseil Régional.

Ainsi, le Conseil Général de la Creuse gère les dix-huit collèges du département, qu'il s'agisse des frais de fonctionnement courants (chauffage, électricité, etc) et des travaux ordinaires, ou des investissements comme les rénovations ou constructions d'équipements nouveaux (voir par ailleurs).

Les collèges représentent ainsi près de 6% dans le budget d'investissement 2002 du Département.

Des investissements dans toute l'acception du terme, puisqu'ils permettent de favoriser l'éducation et de préparer l'avenir des jeunes Creusois.



Une vue générale du futur collège de Boussac qui permet d'apprécier l'utilisation de l'espace pour une vie scolaire plus harmonieuse.

COLLÈGE DE BOUSSAC

De pierre de bois et d'espace

Encore 2 ans de patience. À la rentrée 2004-2005, à la pierre et au bois ouvrira à Boussac. Le chantier dans le département, pour un montant total de 8,5 millions €.

Depuis 1999 et les graves désordres constatés dans la structure métallique et les planchers du collège de Boussac, le temps a pu paraître long aux élèves et à leurs familles. Les cours dans des structures de type Algeco, ce n'est évidemment pas l'idéal pour se sentir bien dans sa peau de collégien. Le "provisoire" aura duré 5 ans lorsque le nouveau collège Henri Judet ouvrira ses portes, à la rentrée 2004-2005. Fort heureusement, tout le monde a su faire contre mauvaise fortune bon cœur et laisser le temps nécessaire pour que soient franchies dans les meilleures conditions toutes les étapes obligatoires et préalables à la construction d'un tel établissement. Faire le choix de bâtir un nouveau collège n'était, en effet, qu'un point de départ, acté par l'Assemblée départementale le 11 octobre 1999. Etude d'opportunité pour le site d'implantation du nouveau collège, choix après concours de l'architecte qui assurera la maîtrise d'œuvre des travaux, adoption d'un avant-projet sommaire, etc. : le parcours du combattant s'est concrétisé par l'adoption, le 21 juin 2002, de l'avant-projet détaillé des locaux sur la base duquel ont pu être lancées les procédures d'appel d'offres des travaux.

Compte tenu des délais incompressibles qui encadrent ces procédures jusqu'au choix définitif des entreprises, l'ordre de commencement des travaux devrait pouvoir être donné en janvier 2003. Ainsi, le chantier devrait se terminer en mai 2004 et permettre aux collégiens de Boussac de faire la rentrée 2004-2005 dans un établissement flambant neuf. Le nouveau collège a été pensé en même temps qu'un autre projet de la ville de Boussac : la création d'un nouveau lotissement à l'est du territoire communal. Ainsi l'établissement ne sera pas "un objet posé en plein champ". L'architecte sostranien François Desprele

a choisi d'en faire un équipement ayant sa propre cohérence en même temps qu'un lien du tissu urbain boussaquin. C'est pourquoi le futur collège, via notamment sa salle de sports, "regardera" le rond-point qui constitue l'articulation entre quartier neuf, quartier existant et stade. La salle de sports aura d'ailleurs deux accès : l'un interne depuis le collège, l'autre public pour les manifestations extrascolaires. Et, par un jeu de patios et de cours ouvertes, l'établissement ne sera pas cloisonné et ne constituera pas une rupture entre les différents quartiers.

Sur un seul niveau

Le parti pris d'insérer le bâtiment dans le paysage local a conduit jusqu'au choix de certains matériaux. Le nouveau collège Henri Judet fera, en effet, la part belle à la pierre de schiste et au bois (exotique, mais aussi pin Douglas et châtaignier). Autant de références à la tradition creusoise appelées à se marier aux lignes modernes d'un bâtiment du 3^{ème} millénaire. Bâtiments administratifs, restaurant scolaire, salles de cours classiques et salles de cours spécialisées (musique, dessin, sciences de la terre), centre de documentation, foyer, salle d'étude, etc : l'ensemble se déclinera sur un seul niveau en séparant bien les uns des autres tous les espaces afin d'éviter les nuisances.

Le bonheur d'être collégien à Boussac est pour bientôt. Et si le bonheur n'a pas de prix, précisons quand même l'ampleur de l'investissement pour le Département : un peu plus de 8,5 millions € au total (56 MF).

D'Ahun à Saint-Vaury : Travaux tous azimuts

Quatorze des dix-huit collèges du département auront fait l'objet de travaux au cours de l'exercice 2002, pour un montant total de plus de 2,7 millions €. Les opérations les plus importantes auront concerné les collèges d'Ahun, de Bourgneuf et de Parsac.

Certaines opérations sont déjà réalisées, d'autres sont en cours, d'autres enfin seront entreprises au cours du quatrième trimestre. Petit tour du département, établissement par établissement, entre travaux courants d'entretien et de rénovation et constructions nouvelles.

Ahun : construction d'un atelier technologie et réfection de la chaufferie ; 370.000 €.

Bénévent-l'Abbaye : revêtements de sols à l'étage de l'externat et aménagement de l'infirmerie ; 38.203 €.

Bonnat : réfection de la voirie, revêtement de sols de l'administration et cage d'escalier ; 26.173 €.

Bourgneuf : réfection de la voirie et nouveau restaurant scolaire ; 691.000 €.

Chambon-sur-Voueize : ravalement (1^{ère} tranche) et remplacement des menuiseries extérieures (1^{ère} tranche) ; 107.320 €.

Châtelus-Malvaleix : réfection de la chaufferie et d'un mur de soutènement ; 92.929 €.

Chénérailles : aménagement de logements de fonction ; 29.739 €.

Crocq : réfection de la voirie et du hall d'entrée ; 73.057 €.

Dun-le-Palestel : remplacement des menuiseries extérieures de l'externat (2^{ème} tranche) et ravalement (2^{ème} tranche) ; 44.013 €.

Felletin : revêtement de sols du restaurant scolaire ; 10.028 €.

Guéret (Marouzeau) : réfection de la voirie et assainissement, restructuration du préau ; 319.600 €.

Guéret (Martin Nadaud) : ravalement façades et menuiseries (2^{ème} tranche), réfection du faux plafond, de l'éclairage, du revêtement de sols et de la toiture de l'atelier technologique ; 170.983 €.

Parsac : construction d'un bâtiment pour la création de salle de cours et d'un préau ; 660.000 €.

Saint-Vaury : réfection d'un mur de soutènement, assainissement et aménagements divers ; 74.989 €.



Travaux courants comme à Dun-le-Palestel...



... Constructions nouvelles comme avec le restaurant scolaire du collège de Bourgneuf.

Et aussi...

POUR PLUS DE SECURITE



Les zones les plus accidentogènes de la RD942 ont fait l'objet d'un traitement particulier au début de l'été. Sur cette route très fréquentée toute l'année, la montée vers Ahun à partir du franchissement de la Creuse et la portion comprise entre Ossequeue et l'entrée de Guéret enregistrent de nombreux accidents liés à des pertes de contrôle des véhicules, toujours aux mêmes endroits.

Le Service des Routes du Conseil Général avait testé en 2001, sur certaines sections de ces zones dangereuses, un enrobé spécial contenant de l'élastomère qui a la propriété d'améliorer sensiblement l'adhérence (il est notamment utilisé sur les circuits automobiles). Les travaux de cet été ont consisté à traiter l'ensemble de ces tronçons, pour un montant d'environ 180.000 €. L'occasion de rappeler que le meilleur investissement en matière de sécurité reste la prudence des automobilistes...

NOUVEAU DIRECTEUR AU CDT



Christophe Gravier (33 ans) est le nouveau directeur du Comité départemental du Tourisme de la Creuse. Il remplace à ce poste Vincent Garnier, parti prendre la direction de l'Office du Tourisme de Nîmes.

Christophe Gravier dirigeait l'Office du Tourisme et le Palais des Congrès de Toulon, sa ville natale, avant de choisir l'aventure creusoise. Arrivé le 8 juillet, il s'est d'abord appliqué à rencontrer le maximum d'acteurs de terrain dans le département, chez lesquels il a "senti un besoin d'écoute et une véritable envie de travailler en équipe".

TRANSPORTS SCOLAIRES

28 000 kilomètres par jour

Les lois de décentralisation ont confié aux départements la responsabilité des transports scolaires. Prendre en charge les élèves le plus près de chez eux et les conduire dans les meilleures conditions de sécurité sont les deux objectifs prioritaires et quotidiens du Conseil Général.

Depuis la rentrée, les véhicules assurant les liaisons de transports scolaires ont repris leurs rotations quotidiennes. Une armada de bus de toutes tailles, au service des enfants de tous les âges. Leur mission, à raison de 28000 km par jour : transporter les élèves creusois de leur domicile à l'établissement scolaire qu'ils fréquentent, les ramener à la maison, en temps et en heure, dans les meilleures conditions de sécurité possible.

Depuis les lois de décentralisation et notamment celles portant sur l'organisation des transports intérieurs, les départements ont la responsabilité des transports scolaires sur leur territoire (*). Une responsabilité au plein sens du terme tant elle touche au plus près la réalité quotidienne des familles.

En Creuse, l'éparpillement de la population n'est pas la moindre des difficultés pour mettre sur pied un service satisfaisant. "Nous appliquons une règle exigeante : les enfants doivent être pris en charge au plus près de chez eux, à 1 km maximum de leur domicile. On ne le sait pas beaucoup, mais la plupart des autres départements sont restés à la règle des 3 km maximum", explique Fabien Farruggia, chef du Service des Transports du Conseil Général.

Pour faire face à ce souci de qualité et aux handicaps de son territoire, le Conseil Général confie la gestion des circuits à des communes ou groupements de communes. L'intérêt est que ces "organismes de second rang", tels que les définit la loi, sont les mieux placés pour savoir quels arrêts prévoir, dans quels villages.

Pour chaque délégation, l'organisateur secondaire est lié au Conseil Général par une convention fixant les droits et devoirs de chacun : au Département l'organisation générale et la gestion, à l'organisateur secondaire les inscriptions des

enfants, l'organisation et le suivi des circuits. Seule exception : depuis la rentrée 2000, le Conseil Général gère directement les 30 circuits concernant les lycéens.

Coup d'accélérateur pour la sécurité

Le Conseil Général veille aussi tout particulièrement à la sécurité. Le Service des Transports organisera deux types d'opérations de sécurité au cours de l'année scolaire 2002-2003, l'une "pour les petits" et l'autre "pour les grands". L'opération "pour les petits", c'est la sensibilisation des élèves de 6^{ème} aux règles élémentaires de sécurité. Particulièrement visés : les comportements au point d'arrêt, soit avant la montée soit après la descente, moments clés où se produisent la plupart des accidents. L'an dernier, l'opération n'avait pu être mise sur pied que dans 5 collèges; cette année, les 1.200 élèves de 6^{ème} des 18 collèges creusois auront droit à ces séances pratiques.

L'opération "pour les grands" concernera, en réalité, tout le monde: les petits seront mieux protégés et les grands (les automobilistes) les verront mieux. Dans le cadre de la semaine de la Sécurité Routière, en octobre, le Conseil Général équipera des véhicules de bandes réfléchissantes qui permettent, même avec une faible visibilité, de distinguer lesdits véhicules. L'objectif, à terme, est d'équiper la totalité du parc (300 véhicules) assurant les services sur le département.

(*) Le département a cette responsabilité exactement depuis le 1^{er} septembre 1984, en application des dispositions de la loi d'orientation des transports intérieurs du 30 décembre 1982, précisées et complétées par les lois du 7 janvier et du 22 juillet 1983.



Cette année, les 1.200 élèves de 6^{ème} des 18 collèges creusois seront concernés par les opérations de sensibilisation à la sécurité dans les transports scolaires organisées par le Service des Transports du Conseil Général.

Les transports scolaires en chiffres

4 : en millions de km, c'est la distance parcourue chaque année par l'ensemble des véhicules assurant les transports scolaires. Par jour, environ 28.000 km.

4,5 : en millions de € (environ 30 millions de francs), c'est le budget annuel que représente la prise en charge par le Conseil Général des transports scolaires dans le département.

15 : en %, c'est la part qui reste à la charge des familles sur le coût du transport scolaire, puisque le Conseil Général subventionne 85% de la dépense. À noter que certains organisateurs secondaires (communes ou groupements de communes) prennent les 15% à leur charge.

100 : en %, c'est le taux de prise en charge par le Conseil Général pour le transport d'élèves ou d'étudiants handicapés.

140 : c'est le nombre d'organismes dits de second rang (communes ou groupements de communes) liés avec le Conseil Général par convention pour organiser les circuits de transports et gérer les inscriptions des élèves.

300 : c'est le nombre de véhicules des différentes entreprises de transport (une trentaine) nécessaires pour assurer le service quotidien auprès des élèves creusois.

450 : c'est le nombre de circuits organisés pour mailler l'ensemble du territoire départemental.

8.000 : légèrement arrondi, c'est le nombre d'élèves creusois de tous âges concernés par les transports scolaires : 1.100 enfants de maternelles, 2.500 des classes élémentaires, 2.600 collégiens, 780 lycéens, une dizaine d'étudiants en BTS et 800 internes des lycées.

Et aussi...

CREUSE - REUNION : SUR LE RING AUSSI

Initialement prévue en juin, c'est finalement le 25 septembre qu'aura lieu à la Maison du Limousin, à Paris, la signature officielle de la convention de partenariat entre les conseils généraux et régionaux de La Réunion d'une part, de la Creuse et du Limousin d'autre part. Cet acte marquera une étape importante dans le processus de rapprochement entre ces territoires opérés ces derniers mois.

Ce qui sera couché sur le papier correspond incontestablement à une réalité humaine. Preuve en est le travail mené depuis des années par le Cercle des Amitiés Créoles de la Creuse. Preuve en est, aussi, l'initiative du Club de Boxe française de Guéret.

À l'occasion de l'organisation de son gala annuel le 19 octobre (gymnase de Grancher, à Guéret), cette association recevra une délégation de boxeurs réunionnais qui séjourneront plusieurs jours dans le département. Au programme, plusieurs visites de sites touristiques (Masgot, Vassivière), quelques réceptions officielles et, bien sûr, le rendez-vous sportif sur le ring. Avec un plateau de niveau international : trois combats élite et pas moins de quatre champions du monde français, dont Valère Grondin, chef de file de la délégation réunionnaise.

ROYERE : UNE NOUVELLE RD3



La RD3, entre Royère et le lac de Vassivière, ce n'est pas à proprement parler un "billard". Une route difficile, qui ne facilite ni les descentes locales ni, bien sûr, le développement touristique sur cette rive du grand plan d'eau limousin. La création d'une nouvelle route, depuis longtemps une nécessité, sera bientôt une réalité, puisque les travaux démarrent en septembre. C'est un des principaux chantiers routiers du Conseil Général prévus dans le cadre du budget 2002 : 1,4 million € pour 2,8 km d'un tracé tout neuf nécessitant au préalable des travaux de terrassement très importants. Si les conditions météorologiques ne perturbent pas le calendrier, la toute nouvelle RD3 devrait être ouverte à la circulation au printemps 2003.

EMIX À LA CROISIÈRE

Le soleil se lève (aussi) à l'Ouest



L'usine EMIX telle qu'elle se présentera au terme de sa construction. Ouverture prévue en 2003.

L'implantation prochaine de l'usine EMIX au Parc d'Activités de la Croisière constitue un pied de nez à toutes les idées reçues.

Une tribune de personnalités faisant face à quelques invités et à la presse. Classique. Mais là, plantée au milieu d'un océan de verdure battu par un vent frisquet nous annonçant que l'été 2002 ne sera pas un grand cru, c'était comme le drapeau d'une conquête himalayenne : un pied de nez aux idées reçues, l'élargissement du champ des possibles.

C'était le 5 juillet dernier, à La Croisière. Le drapeau qu'on plantait ce jour-là sur le parc d'activités était celui de l'usine EMIX annonçant son installation prochaine (ouverture en 2003).

EMIX ? Une start-up spécialisée dans la fabrication de composants de panneaux solaires. Des petites plaquettes de silicium de 300 microns d'épaisseur pour lesquelles la demande de l'industrie photovoltaïque mondiale, aspirée par la croissance du marché de l'énergie solaire, au Japon et aux Etats-Unis notamment, est supérieure à l'offre. Pour ces plaquettes, de leur vrai nom "wafers", on parle de 30% de croissance moyenne annuelle pour les 10 prochaines années, d'un chiffre d'affaires de 1 milliard € en 2004.

Brevets exclusifs

EMIX n'a pas de passé industriel, mais va exploiter un procédé révolutionnaire de production des "wafers" protégé par plusieurs brevets exclusifs à l'échelon mondial (voir par ailleurs). C'est la raison pour laquelle le projet d'implantation d'une usine exploitant ce procédé était convoité par les régions Rhône-Alpes, PACA, Champagne-Ardenne, Bretagne, et même celle de Wallonie (Belgique). Ce sera La Croisière ! La haute technologie au milieu des pâquerettes. "Certes, j'ai des attaches sostraniennes (1)", explique Didier Landaud, président du directoire de EMIX. "Mais ce sont d'abord les atouts du site et l'engagement de tous les partenaires institutionnels qui ont attiré EMIX à La

Croisière : tout le monde, ici, a parlé d'une seule voix".

Le Conseil Régional du Limousin, le Conseil Général de la Creuse, l'Etat et, bien sûr, le SMIPAC (syndicat mixte du parc d'activités de la Croisière) ont été ces partenaires actifs. Et ont particulièrement aidé au montage des dossiers d'investissement : 1,2 millions € pour la construction de l'usine, 9,5 millions € pour l'investissement en matériel (sur trois ans). Au bout, aussi, des emplois : 20 en 2003, une cinquantaine à l'horizon 2005.

Pour le SMIPAC, EMIX justifie de manière éclatante les arguments avancés il y a une dizaine d'années pour lancer la création du parc d'activités de La Croisière : proche du nœud routier de l'A20 et de la RN145, de la ligne ferroviaire Paris - Limoges - Toulouse notamment ; au cœur, aussi, d'un bassin de vie dont certains élus de terrain ont réussi à affirmer la réalité par-delà les frontières communales et départementales.

Et tant pis pour les mauvaises langues qui aimaient résumer l'existence du parc d'activités de La Croisière à un panneau promotionnel et quelques traits de bitume veinant une trentaine d'hectares de verdure têtue. Outre les touches faites par le SMIPAC ces deux dernières années (2) avec d'autres entreprises, EMIX vient inscrire le site sur un registre d'avenir. En affirmant, ultime pied de nez aux idées reçues, que le soleil peut aussi se lever à l'ouest. De la Creuse...

(1) Didier Landaud, 50 ans, est originaire de la Creuse et possède une résidence secondaire à Saint-Agnant-de-Versillat.

(2) Garage Sarre (poids lourds) en 2000, BLS (location de véhicules et matériels de travaux publics) et Bétons Granulats du Centre en 2001 ont acquis des terrains au parc d'activités de La Croisière. Ces implantations doivent se concrétiser en 2003.

20 fois plus productif



Le silicium, métalloïde de la famille du carbone, est la matière première utilisée dans l'industrie photovoltaïque pour fabriquer les composants de panneaux solaires. Sous forme de granules au départ, le silicium est

fondu pour former des lingots destinés à être coupés en blocs, puis en tranches très minces (les wafers) qui permettront de réaliser les cellules dont l'assemblage constituera des modules de panneaux solaires.

Dans un marché photovoltaïque en pleine expansion, la production de cellules et de panneaux solaires s'est heurtée, ces trois dernières années, à une pénurie de wafers. En cause : la technologie conventionnelle d'élaboration du silicium multicristallin, insuffisamment productive pour faire face à la demande.

C'est justement dans ce créneau que s'engouffre EMIX. La société va exploiter un procédé révolutionnaire de cristallisation, mis au point au terme de 10 ans de recherche par l'équipe de Marcel Garnier, au laboratoire EPM Madyam, une unité du CNRS basée à Grenoble.

Ce procédé dit de "coulée continue électromagnétique" se distingue des procédés conventionnels (discontinus) par son caractère continu unique au monde et par une exploitation aisée et très automatisée. Au bout, une productivité jusqu'à 20 fois plus importante à pleine puissance et des coûts de revient réduits.



Didier Landaud, Président du Directoire de EMIX.



Trois métiers constituent l'industrie photovoltaïque. Celui de EMIX est le premier de la chaîne : la production de "wafers" à partir du silicium. Ces petites plaquettes de 300 microns d'épaisseur seront ensuite traitées pour réaliser les cellules qui, assemblées, constitueront les modules de panneaux solaires.

Et aussi...

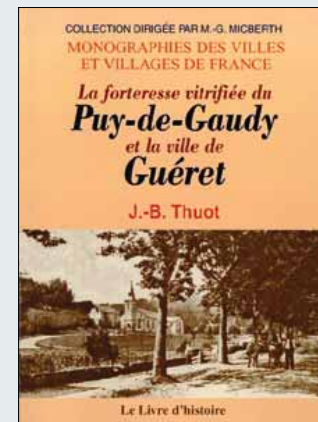
21-22 SEPTEMBRE :
RETROUVEZ VOS RACINES

La 19^{ème} édition des Journées du Patrimoine aura lieu les 21 et 22 septembre, partout en Europe, en France... et en Creuse. Le thème national retenu en 2002, "Patrimoine et Territoires", invite à s'intéresser plus particulièrement à la part croissante du patrimoine dans les politiques locales. En Creuse, le travail réalisé ces dernières années dans le cadre du Pôle d'Economie du Patrimoine (PEP) a trouvé un prolongement avec la création, en janvier 2002, d'un Service du Patrimoine au sein du Conseil Général. Cette volonté accompagne les nombreuses initiatives émanant du monde associatif. Les 21 et 22 septembre, l'occasion sera belle d'aller retrouver ses racines au gré des multiples visites proposées dans tout le département : visites gratuites, souvent guidées, expositions, animations ou randonnées.

REEDITION :
AUX ORIGINES DE GUERET

"Le livre d'histoire" vient de rééditer, dans le cadre de sa collection "Monographies des villes et villages de France", l'ouvrage "La forteresse vitrifiée du Puy de Gaudy et la ville de Guéret", paru en 1878 et devenu introuvable depuis de longues années. L'auteur de cet ouvrage, Jean-Baptiste Thuot, fut enseignant dans la Creuse (Guéret, Aubusson) et s'intéressa aux enceintes vitrifiées, défendant la thèse selon laquelle nos ancêtres opéraient la fusion du granit par le moyen du feu grégeois. C'est le cas dans cette étude où l'auteur reprend le fil de l'histoire pour nous conter l'histoire de Guéret.

"La forteresse vitrifiée du Puy de Gaudy et la ville de Guéret", 229 pages, 28 €, tirage limité et numéroté.
Renseignements : "Le livre d'histoire", 17 rue de la Citadelle, 02250 Autremencourt (tél. 03 23 20 32 19).



TUILERIE DE POULIGNY

Rallumer le feu

En moins de deux siècles, la Tuilerie de Poulligny a eu le temps de naître, de mourir, puis de renaître. Désormais ouvert au public, le site est ressuscité sous la forme d'un centre des arts de la terre et du feu, à la fois témoin du savoir-faire tuilier et de la créativité des artistes potiers contemporains.

"Aujourd'hui, une tuilerie serait vraisemblablement rentable". Pierre Veysseix, directeur du site, n'a pas l'intention de modifier la nouvelle trajectoire de la Tuilerie de Poulligny. Il dit juste, comme pourraient le faire les gisements d'argile qui l'entourent, la fragilité des choses, une certaine ironie de l'histoire au regard de l'évolution des technologies et de la versatilité de l'homme.

À Chéniers, on a produit de la tuile et de la brique durant plus de 130 ans. De 1830 à 1962. De Jean Monsieur, créateur de l'entreprise, à Edouard Trigaud. Une dynastie, les "Monsieur - Trigaud". Et un savoir-faire, tombé autant en désuétude qu'en déshérence. Poulligny ferme faute de repreneur. Et pour cause : les temps ont changé. Une à une, les petites tuileries de Creuse et d'ailleurs (1) tombent à leur tour : nouveau matériau, le fibrociment. Moins cher. Allez, on ne va pas vous refaire le coup de l'amiante ! Il n'empêche, entre la tuile et le fibrociment... "Les années 80 ont amorcé le retour à des matériaux plus traditionnels. Avec l'engouement d'aujourd'hui pour la réhabilitation de vieilles maisons, oui, Poulligny pourrait vivre". Et Poulligny vit. Autrement. En 1995, la municipalité de Chéniers décide d'acquérir le site pour le sauver de l'abandon. Rallumer le feu. Ce n'est pas une chansonnette, c'est un credo : rallumer le feu d'un savoir-faire ancestral pour créer à Poulligny un site culturel et touristique, "un centre d'interprétation du patrimoine des métiers et des arts de la terre et du feu".

Sept ans d'enthousiasme ont effacé plus de trente ans d'abandon

Le projet a mobilisé la passion des adhérents de l'association des Amis de la Tuilerie de Poulligny (créée en 1997 et présidée par Gisèle Blanc). Il a aussi reçu le soutien, indispensable, de tous les partenaires institutionnels : l'Europe (programme Leader), l'Etat, le Conseil Régional et le Conseil Général (2).

Brique après brique, tuile après tuile, les murs des bâtiments et les toits en nid d'abeille des séchoirs ont remplacé les ruines.



La restauration du site est l'œuvre d'un chantier d'insertion permanent porté par l'Association du Pays de Bonnat - Châtelus. Comme un symbole : ceux qui ont remis sur pied Poulligny ont aussi puisé dans l'histoire des raisons de croire en leur avenir. Depuis cet été et son inauguration officielle le 13 juillet, la Tuilerie de Poulligny s'ouvre au public pour lui raconter l'histoire des hommes qui travaillent la terre et domptent le feu. Démonstrations à l'appui car tout est sur place, des gisements d'argile aux fours.

"Mémoires de terre, créations de feu" : sous ce titre, l'offre proposée est vaste : espace muséographique, expositions, ateliers, stages, salle de restauration, studio aménagé pour recevoir des potiers en résidence qui créeront (et vendront) sur place, etc. "Notre objectif est que le site vive toute l'année. Il y aura donc des stages pour les passionnés, comme celui consacré au "raku" à la rentrée. Mais nous réfléchissons aussi à la création de produits touristiques destinés au grand public ; pour ce faire, nous travaillons en partenariat avec d'autres sites du département". Fondé sur une réalité historique, porté par l'énergie des gens du terrain et soutenus par tous les partenaires institutionnels, tourné à la fois vers le développement touristique, donc économique, et vers la création, le site de la Tuilerie de Poulligny traduit concrètement l'une des grandes idées du Pôle d'Economie du Patrimoine (PEP) : la mise au jour d'un patrimoine ancestral au service de la mémoire et de la création d'une économie nouvelle. En cela, il s'inscrit désormais au catalogue des références qui ont justifié qu'un Service du Patrimoine soit créé au Conseil Général en janvier 2002 pour poursuivre les missions du PEP et qui ont également valu à la Creuse d'être retenue au printemps dernier dans le cadre des expérimentations menées en matière de décentralisation culturelle, précisément dans le domaine du patrimoine.

(1) On a compté plus de 60 tuileries en Creuse au XIX^{ème} siècle, dont au moins 10 sur le seul secteur de Bonnat - Châtelus.

(2) La réhabilitation de la Tuilerie de Poulligny représente un investissement de 1,13 million € dont : Europe 192.000 €, Etat 470.000 €, Région 127.000 €, Département 33.000 €.

La réhabilitation du site de Chéniers a été réalisée par les ouvriers d'un chantier d'insertion permanent.

La Tuilerie de Poulligny est désormais ouverte au public pour lui raconter l'histoire des hommes qui travaillent la terre et domptent le feu.

Les Fours du Monde offrent l'occasion de découvrir différentes techniques de cuisson, pour différents résultats.



Invitation aux voyages

La visite de la Tuilerie de Poulligny constitue un voyage dans le temps en invitant le visiteur à redécouvrir la technique des tuiliers et briquetiers à travers la saga de la dynastie des "Monsieur - Trigaud". Elle propose aussi un voyage dans l'espace, sous la halle dite "Fours du Monde". On peut déjà y découvrir quatre types de fours, construits par le chantier d'insertion sous la conduite de potiers professionnels : un four coréen à deux chambres, un four à raku japonais, un four gallo-romain et un four "Sèvres" dit "canadien" à flammes renversées. Ces quatre fours constituent le début d'une collection unique : "On espère pouvoir construire un à quatre fours par an ; des fours du monde entier et de toutes les époques qui prouvent l'universalité des métiers et des arts du feu. L'idée est d'accueillir des potiers étrangers en résidence, qui amèneront leur savoir-faire et pourront même créer ici", explique Pierre Veysseix.

Les passionnés pourront également suivre des formations à l'occasion de stages. Un stage de raku sera organisé dès cet automne pour découvrir cette technique de cuisson japonaise dont le résultat garde toujours une part de mystère. D'autres stages pour les néophytes seront également organisés en partenariat avec l'association guérétoise Art Animation Loisirs, notamment un cet hiver. Renseignements au 05.55.62.19.61.

Les horaires d'ouverture de la Tuilerie de Poulligny en septembre sont : tous les jours, sauf le lundi, de 13h30 à 18h30 ; d'octobre à mai inclus (fermeture en janvier), le site sera ouvert de 13h00 à 17h00 les mercredi, samedi et dimanche et du mardi au dimanche inclus pendant les périodes de vacances scolaires.

Et aussi...

OUVERTURE
PAR LES COULISSES

La soirée d'ouverture de la saison culturelle municipale de Guéret aura lieu vendredi 20 septembre, à partir de 18h00, à l'Espace Fayolle. Pour lever le voile sur la programmation 2002-2003, douze tableaux chan-

sons sur l'envers du décor avec le spectacle de Fred Radix, Strapontin. De la costumière au spectateur, d'un rideau qui parle à l'affrontement entre la tragédie et la comédie, un moment d'émotion et de douceur pour vivre les illusions et désillusions de ce monde merveilleux : le Spectacle.

Hors abonnement ; renseignements à l'Espace Fayolle (05.55.52.96.35.).

A QUATRE ET A CAPELLA

L'Espace de l'Ecluse ouvrira la saison culturelle de La Souterraine le vendredi 20 septembre, à partir de 20h30, avec Les Frères Brothers. Quatre grands gamins chantent en jouant (ou jouent en chantant ?), quelque part entre les Frères Jacques et Tex Avery. Quatre bordelais dont le spectacle humoristique joué a capella se déguste à gorges déployées.

Renseignements et réservations à l'Office du Tourisme du Pays Sostranien (05.55.63.10.06.).

FOLK ANGOLAIS :
MASSIF KAFALA

Les frères Moisés et José Kafala sont deux ex-membres des forces armées angolaises. Deux carrures à la Otis Redding, l'un à la guitare, l'autre à la flûte, qui chantent avec une intensité contenue la souffrance et la révolte, mais aussi l'énergie de leur peuple marqué par la guerre. Ils se produiront après la projection du film *Canta Angola*, dans le cadre du 19^{ème} Festival des théâtres francophones en Limousin, le vendredi 27 septembre, à 20h30, à l'Espace de l'Ecluse de La Souterraine.

Renseignements et réservations à l'Office du Tourisme du Pays Sostranien (05.55.63.10.06.).

THÉÂTRE JEAN LURCAT

Vers de nouvelles rencontres

Gérard Bono, nouveau directeur du " TJL " arrivé cet été, ne promet pas monts et merveilles après un exercice difficile. La saison 2002-2003 sera forcément de transition, mais elle marquera aussi une volonté revendiquée d'offrir au public une programmation éclectique et ouverte.



D'origine nivernaise, Gérard Bono (48 ans) dirigeait le Dôme Théâtre d'Albertville (Savoie) depuis 1993 avant de prendre la direction du "TJL". Il avait auparavant dirigé le Nouveau Théâtre de Châtellerauld (1986-1992).

a à faire et y trouve du plaisir". Ne comptez pas sur le nouveau patron du "TJL" pour tirer à vue sur ses prédécesseurs et promettre la lune aux rêveurs. "Tous mes prédécesseurs ont constitué un patrimoine culturel qui a contribué à la reconnaissance de l'établissement. Il ne s'agit donc pas de gommer l'histoire de ce lieu. D'ailleurs, nos missions sont claires : le soutien à la création, la diffusion et l'action culturelles."

La saison 2001-2002 n'a pas été un long fleuve tranquille pour la Scène nationale d'Aubusson. Et si aucune impudeur n'a débordé jusqu'à monter sur les planches, le vaisseau ancré en bord de Creuse tanguait d'une mauvaise ivresse, celle de la déshérence. L'arrivée d'un nouveau capitaine, au début de cet été, a vocation à remettre la machine en marche. Fini les haut-le-cœur, haut les cœurs ! Gérard Bono, désormais à la barre du navire, veut d'abord recréer du lien.

"Nous sommes
une entreprise culturelle"

"Même si on n'aime guère le mot, c'est une réalité : nous sommes une entreprise culturelle. Cela veut dire que le projet artistique a besoin d'une organisation administrative. Cette entreprise culturelle est une équipe et mon premier travail a consisté à redonner sa place et ses responsabilités à chacun, pour que chacun sache exactement ce qu'il



L'institution culturelle aubussonnaise prend un nouveau départ, après une saison 2001-2002 compliquée.

"Etre proche des gens"

"Ce qu'on appelle les "arts transversaux" (le mélange théâtre - danse, théâtre - marionnettes, etc) propose des choses très intéressantes, notamment avec le Turak Théâtre ou la compagnie Philippe Genty. Il ne s'agit pas de tourner le dos à un spectacle plus épuré - le comédien et le texte - mais il s'agit d'offrir au public une palette plus large que le seul théâtre".

Plus large, jusqu'à la programmation musicale. Gérard Bono affirme son intention de travailler dans ce domaine avec les centres de Guéret et de La Souterraine, avec l'Avant-Scène aussi, bien sûr. "Travailler seul, ce serait aller dans le mur !"

Sur "sa" scène ou celle des autres, avec les professionnels, les amateurs et le public, multiplier les rencontres. Avec une seule intention : "Etre proche des gens, c'est notre mission".

Une saison en deux temps

Gérard Bono a pris ses fonctions en juillet, à une période où d'ordinaire la programmation est déjà pratiquement bouclée. Compte tenu des circonstances, la saison 2002-2003 sera bâtie en deux temps : un premier jusqu'en décembre, un second de janvier à juin. L'ouverture de la saison a déjà marqué les intentions du nouveau patron du "TJL", avec le spectacle déambulatoire de la Compagnie Délices Dada : emmener le public où il n'irait pas spontanément. En attendant d'en connaître plus, deux premiers rendez-vous importants pour le mois d'octobre :

● Vendredi 11 (20h30) : "Ce n'est pas de la manière qu'on se l'imagine que Claude et Jacqueline se sont rencontrés". Derrière ce titre qui n'en dit pas très long, une œuvre du metteur en scène québécois d'origine libanaise, Wadjji Mouawad. "C'est un vrai poète qui parle du monde d'aujourd'hui, avec un questionnement permanent sur les rapports entre Orient et Occident", explique Gérard Bono.

● Vendredi 18 (20h30) : "Ondes de choc". Spectacle du chorégraphe Denis Plassard créé à partir de cinq interviews réalisées par le journaliste de France Inter Daniel Mermet dans le cadre de son émission "Là-bas si j'y suis". Texte et danse pour raconter les itinéraires extraordinaires de gens ordinaires. "Denis Plassard est quelqu'un avec qui je souhaite organiser d'autres rendez-vous".

Pour tous renseignements sur la saison au "TJL" : 05.55.83.86.87.

Et aussi...

ET TOUJOURS
LE SALON DE MUSIQUE

Il est encore temps de découvrir Le Salon de Musique, puisque l'exposition estivale du Musée départemental de la Tapisserie se poursuit jusqu'au dimanche 29 septembre. Sur les deux sites du Musée d'Aubusson et de l'Eglise du Château de Felletin, l'exposition propose un harmonieux mariage entre la musique et la tapisserie du XVII^{ème} à nos jours, ainsi qu'un hommage particulier à Jean Picart-le-Doux.

Horaires d'ouverture : Musée tous les jours (sauf le mardi) de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 ; Eglise du Château de Felletin tous les jours de 14h00 à 18h30.

L'ILLUSION TOTALITAIRE



La révolution l'a fait rêver. Mais elle a installé un régime totalitaire

ne laissant aucun espoir. Sur une mise en scène de Nicolas Bissi, l'acteur Guy Stan Matingou joue seul tous les personnages de cette chronique poétique de la désillusion. La Cérémonie est une pièce tirée d'une nouvelle du Congolais Emmanuel Dongala par la Compagnie des Dialogues, créée en 1995 à Brazzaville et reconnue comme le porte-étendard du théâtre congolais. Spectacle présenté le jeudi 3 octobre, à 20h30, à l'Espace Fayolle. Renseignements et réservations à l'Espace Fayolle (05.55.52.96.35.).

BRASSENS, ETERNELLEMENT

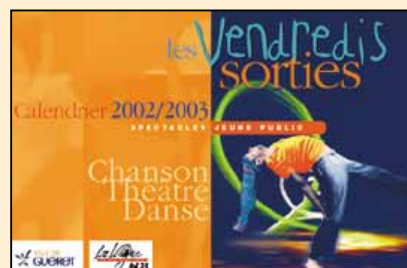
"Les chansons de Brassens sont un vaccin contre la connerie, mais il faut pas mal de rappels". Cette saillie est de Pierre Desproges. Qui mieux que Joël Favreau pourrait nous administrer la piqûre ? Auteur, compositeur, interprète, il a été



l'accompagnateur fidèle du "Grand Georges". Avec Jean-Jacques Franchin à l'accordéon, il nous soignera des maux d'aujourd'hui avec les mots de toujours le vendredi 4 octobre, à 20h30, à la salle communale de Saint-Maurice-la-Souterraine, et le samedi 5 octobre, à 20h30, à la salle communale d'Azéables, dans le cadre des Petites Scènes de l'Ecluse.

Renseignements et réservations à l'Office du Tourisme du Pays Sostranien (05.55.63.10.06.).

et aussi...

LE RETOUR
DES VENDREDIS SORTIES

Les Vendredis Sorties de l'Espace Fayolle, spectacles familiaux de la saison culturelle à Guéret, démarrent une nouvelle saison le vendredi 11 octobre, à 18h00. La Compagnie Sac à dos (Belgique) propose Drôle d'Ami, une bouffée de poésie insufflée par des marionnettes.

A partir de 3 ans ; renseignements et réservations à l'Espace Fayolle (05.55.52.96.35.).

REDECOUVRIR
LES CHATEAUX FORTS

L'Association pour la Sauvegarde du Vieux Crocq et de son Environnement organise une exposition intitulée "Châteaux forts et forteresses médiévales" : photos des châteaux de toute la France, maquettes (mottes castrales et châteaux de pierres), machines de guerre (trébuchet, mangonneau, beffroi), explications sur l'attaque et la défense d'un château, divers objets (armes, armures, boucliers) sont visibles à l'Ecomusée de Crocq jusqu'au 30 octobre.

Renseignements au 05.55.67.42.36.

SAX A QUATRE

Quatre musiciens et une même passion : le saxophone. Edgar Antunes, Emmanuelle Hoareau, Françoise Chapelle Martin et Olivier Duperron, tous professeurs et membres de diverses formations, constituent Sax Aeterna lorsqu'ils jouent ensemble. Là, ils revisitent le répertoire contemporain en des versions très originales. La palette est large, de Gershwin à Chick Corea, d'Astor Piazzolla aux airs traditionnels du Centre de la France. Apéro Concert et promenade sur tous les terrains du sax le jeudi 17 octobre, à 18h30, à l'Espace Fayolle.

Renseignements et réservations à l'Espace Fayolle (05.55.52.96.35.).



JAZZ À LA SOUT

Pour l'humour du swing

Depuis ses premières mesures en 1998, "Jazz à La Sout" s'est toujours appliqué à ne pas se prendre au sérieux. Le Festival réaffirme sa joie de vivre avec une édition 2002 (24 octobre - 2 novembre) sur le thème "Humour et Jazz".

Avec son Art Trio, Christian Morin devrait séduire le public du concert de gala du 25 octobre.



Demandez le programme

Jeudi 24 octobre : à 18h30, vernissage des expositions et inauguration du Festival.

Vendredi 25 octobre : à 21h00, concert de gala avec Christian Morin Art Trio à l'Espace de l'Ecluse (plein tarif : 16 € ; tarif réduit : 10 € ; gratuit pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés).

Samedi 26 octobre : animations dans les bars de la ville avec le New Orleans Jazz Band et Désiré Winterstein (jazz manouche).

Dimanche 27 octobre : à partir de 16h00, concert à Saint-Sébastien avec l'orchestre Ipanema (middle jazz) et dans une autre localité (à préciser) avec le Chamber Quintet.

Jeudi 31 octobre : à 21h00, Moulin à Café (jazz New Orleans) et La Taupe qui booste (jazz funk et rires) à l'Espace de l'Ecluse (plein tarif : 12 € ; tarif réduit : 6 € ; gratuit pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés).

Samedi 2 novembre : à 19h30, dîner-concert de clôture avec Médéric Collignon solo (spectacle humoristique) et le Daniel Huck Quartet (swing et humour) à l'Espace de l'Ecluse (adultes : 20 € ; enfants de moins de 12 ans : 6 €).

Renseignements, réservations et abonnements à l'Office du Tourisme du Pays Sostranien (05.55.63.10.06.).

On peut se parer de noir et blanc sans être condamné au gris. Le jazz est ainsi fait. Créé pour exorciser la souffrance par l'affirmation de la joie de vivre, il peut être joué dans l'introspection d'une cave moite et enfumée ou exalté en pleine lumière par un jazz band.

L'ATOUT
DE LA SIMPLICITÉ

À La Souterraine, le swing s'est toujours voulu convivial. En se structurant en association durant l'été 1998, les passionnés qui avaient suggéré les premières animations autour du jazz en 1996 et 1997 se sont donné les moyens de créer un véritable festival. Et sans jamais perdre le fil qui les avait réunis : partager leur passion dans la simplicité. Comme le dit son président Thierry Bourguignon : "La convivialité et la simplicité propres à notre terre creusoise sont des atouts désormais reconnus. Sans avoir la notoriété et les moyens de certains hauts lieux du jazz en France, nous avons su accueillir les artistes dans des conditions auxquelles ils ont été particulièrement sensibles". Du jazz manouche (1998) à l'accordéon (2001), en passant par la résidence du quatuor cubain Habana Sax (1999), "Jazz à La Sout" s'est appliqué depuis sa création à s'ouvrir au plus large public possible, tout en favorisant le développement artistique autour des musiques de jazz sur le département. Il s'est ainsi agi tout à la fois de pratiquer une politique de prix permettant à tous de participer et de mettre sur pied une programmation mêlant des jazz "populaires" et des travaux plus "pointus" dans le domaine de la pédagogie et de la création. Cette volonté a rencontré le succès et emporté l'adhésion de nombreux partenaires publics, parmi lesquels le Conseil Régional, le Conseil Général,

la Communauté de Communes du Pays Sostranien et, bien sûr, la commune de La Souterraine. Et c'est en s'attachant à conserver le même esprit qu'a été mise sur pied la programmation de l'édition 2002. Comme il est désormais d'usage, la soirée estivale (27 juillet), avec Clovis et son quintet comme avec le S.N.O.B. (syndicat national des oreilles bouchées), a donné le ton de ce que sera le festival d'automne : musique et gaieté seront ensemble à l'affiche, du 24 octobre au 2 novembre. Sur le thème "Humour et Jazz", expositions, animations et concerts proposeront un panel très large. "Moulin à café" et "La taupe qui booste" : rien que les noms de ces formations donnent une idée des échappées musicales qui seront proposées durant le Festival.

"L'AUTRE"
CHRISTIAN MORIN

Cette bonne humeur prévisible, ce n'est pas l'invité vedette du concert d'ouverture, le 25 octobre, qui la démentira. Connu bien au-delà des sphères du jazz par un public qui en avait fait un de ses animateurs télé préférés, Christian Morin aura à ses côtés Marc Fosset et Michel Denis, avec lesquels il compose l'Art Trio. Prix de Sidney de l'Académie de Jazz, spécialiste des registres grave et médium de la clarinette où il exprime un son très personnel, Christian Morin a joué avec les plus grands musiciens français et américains, en France et en Europe. Sa sensibilité musicale a d'ailleurs séduit un large public, avec plus d'un million de CD. Radio, télé, théâtre, cinéma, jazz : l'éclectisme de Christian Morin et sa souriante nonchalance ne font pas oublier qu'il est un musicien de grande qualité. À ce titre, il a évidemment toute sa place en haut de l'affiche d'une édition 2002 de "Jazz à La Sout" dédiée au jazz et à l'humour. ■

et aussi...

L'EVENEMENT
"TRIO ESPERANCA"

Connues dans les années 80 pour avoir été les choristes de Lavilliers, Bruel et Fugain, elles sont devenues depuis des figures emblématiques de la musique brésilienne. Eva, Mariza et Regina forment le Trio Esperança qu'on s'arrache désormais aux quatre coins du Globe. A capella, elles mélangent les genres et les coups de cœur (de cœur ?) avec leurs voix pures et en parfaite harmonie. Trio Esperança, l'événement majeur de la rentrée culturelle à l'Espace de l'Ecluse de La Souterraine, le samedi 19 octobre, à 20h30. Renseignements et réservations à l'Office du Tourisme du Pays Sostranien (05.55.63.10.06.).

FELLETIN : LE LIVRE, TOUJOURS

L'association "Le Plaisir de Lire" a définitivement inscrit la Journée du Livre de Felletin au rang des manifestations culturelles de premier plan. Le 9 août dernier, 60 écrivains ont attiré une foule toujours plus nombreuse en quête de dédicaces et de rencontres. Et comme le plaisir de lire n'est pas qu'affaire de saison, l'association participera brillamment, en partenariat avec la Bibliothèque départementale de Prêt, à l'opération nationale "Lire en Fête", le vendredi 18 octobre, à partir de 20h30, à la salle polyvalente de Felletin. La romancière creusoise Pierrette Fleurtiaux, qui n'est plus revenue "au pays" depuis 6 ans, sera, en effet, l'invitée d'une soirée mêlant harmonieusement les genres. Après une lecture - spectacle par deux comédiens du Théâtre de l'Opossum qui permettra de cheminer à travers l'œuvre de la romancière, le guitariste concertiste classique Philippe Jouanneau proposera un intermède musical avant que l'auteur de "Des phrases courtes ma chérie" ne rencontre ses lecteurs pour un dialogue et une séance de dédicaces. Le tout sur fond de tapisseries d'Aubusson illustrant les textes présentés et prêtés par le Musée départemental.

Entrée libre ; renseignements à l'Office du Tourisme de Felletin (05.55.66.54.60.).

Chaque jour, en Creuse, le Conseil Général vous conduit...



- Tous les jours, 450 circuits scolaires pour les écoliers, les collégiens et les lycéens
- Plus de 20 lignes régulières de transports de voyageurs toute l'année
- Des possibilités de réduction par abonnement
- Des possibilités de transports à la demande dans de nombreuses communes



Pour tous renseignements :
Service des Transports du Conseil Général,
14, avenue Pierre Leroux – BP17 - 23001 GUERET cedex
tél. : 05.44.30.27.23 ou 05.44.30.27.29

